



voirie **Rendre la ville plus agréable**

Emmanuel Chambon est conseiller municipal aux espaces verts et à l'environnement. Il expose les priorités de l'équipe municipale, les objectifs et les nouveaux moyens mis à disposition des Fontenaisiens pour rendre Fontenay-aux-Roses plus accueillante.

Quel constat a été fait en début de mandat ?

La voirie d'une ville étant très visible, le constat a été rapidement fait. Deux points noirs ont été mis en évidence. D'une part, l'état général de la voirie est fortement dégradé: il suffit de voir la quantité de nids de poule sur l'ensemble de nos rues et l'état lamentable de nombreux trottoirs. D'autre part, la propreté de nos rues laissait à désirer, ce point revenant systématiquement lors de nos rencontres avec les Fontenaisiens.

Quelles sont les priorités ?

La nouvelle équipe municipale souhaite que Fontenay-aux-Roses soit une ville belle et agréable, et la remise en état de la voirie est une priorité. Dans le cadre d'un plan pluriannuel que nous sommes en train de définir avec les services techniques, nous allons refaire progressivement les revêtements de nos rues, avec pour objectif la disparition des nids de poule et l'enfouissement des réseaux et câbles. Certains quartiers laissés à l'abandon ces dernières années, verront des actions de rénovation de voirie dès 2015, comme par exemple les rues des Bénards ou des Saints-Sauveurs (quartier Scarron), ou encore la rue d'Estienne d'Orves (quartier Ormeaux-Renards). Les Fontenaisiens nous ont alertés également sur la disparition des marquages au sol, ceux-ci vont être refaits au plus vite.

Pour quels coûts ?

Nous préparons les projets et les actions pour 2015. Cela veut nécessairement dire une augmentation du budget consacré à ces postes,

qui font actuellement l'objet d'une réflexion approfondie sur les moyens à débloquer et à valider lors du vote du budget en mars. Tout ce qui touche à la voirie est extrêmement coûteux. Pour exemple, la reprise de la voirie de la rue Estienne d'Orves est estimée à 360 000 euros TTC.

La propreté de la voirie est un élément sensible pour les Fontenaisiens, quelles actions comptez-vous mener en la matière ?

La propreté de nos rues, dans tous les quartiers de notre commune, est un sujet délicat où les attentes des Fontenaisiens sont grandes. Le « *laisser-aller* » des dernières années nécessite aujourd'hui des réponses. D'un point de vue pratique, la municipalité précédente avait passé un contrat avec une société extérieure pour le nettoyage des rues. Dans un premier temps, nous nous sommes employés à ce que les prestations prévues soient effectivement réalisées, ce qui n'était pas constant, faute de contrôle suffisant au quotidien. Malgré ce premier effort, l'amélioration n'a été que partielle et nous ne nous en satisfaisons pas. Une des raisons est que le niveau de prestations du contrat lui-même est insuffisant pour assurer une propreté correcte, ne prévoyant qu'un passage mensuel dans certaines rues. Nous avons donc décidé avec le maire, de dénoncer le contrat actuel fin octobre et d'en renégocier un nouveau, plus exigeant, avec bien sûr mise en concurrence de plusieurs sociétés. La propreté des rues est une de nos priorités de mandat.

La propreté des rues est-elle aussi liée aux systèmes et à la fréquence des différentes collectes de déchets ?

Oui, entre les différents types de collectes des déchets, il y a parfois une méconnaissance ou une incompréhension des périodes et/ou des méthodes. Entre les dates de ramassage des encombrants, l'existence d'une déchetterie et quels types de déchets pour quelle collecte, on voit bien que les Fontenaisiens sont un peu perdus. Cela a pour conséquence des dépôts sauvages d'ordures, hors périodes des encombrants, ce qui contribue à dégrader fortement la propreté de nos rues. Certains abus ont également été constatés et nous faisons appel au civisme des Fontenaisiens pour bien respecter les dates de collecte.

Quelles solutions proposez-vous ?

Nous allons accentuer l'information des Fontenaisiens, leur expliquer les différents types de collectes, pour quels déchets et à quelles dates ou fréquences (voir page 33). Bien que la collecte des déchets soit de la responsabilité de la communauté d'agglomération Sud-de-Seine. Si des dépôts sauvages de déchets encombrants se font en dehors des périodes de collecte, chaque Fontenaisien a la possibilité de contacter les services techniques municipaux qui peuvent répondre rapidement par une action ciblée ou signaler à Sud-de-Seine pour correction du problème. Enfin, avec les services techniques, nous étudions actuellement plusieurs formules à la fois innovantes et traditionnelles pour améliorer l'entretien et le nettoyage de nos rues. Côté tradition par la constitution d'une équipe de cantonniers, nous restaurerons le contact des Fontenaisiens avec les premiers acteurs de la propreté pour la ville. Côté innovation, nous sommes en train de mettre en place un numéro vert, pour pouvoir répondre rapidement aux demandes de proximité des Fontenaisiens.

Plan pluriannuel de travaux d'enfouissement des réseaux à Fontenay-aux-Roses

- **Fin 2014** : rue Georges-Bronne
- **2015** : rues Boris-Vildé, de l'Avenir, des Bénards, des Marinières, Gambetta, Pierre-Bonnard
- **2016** : rues Beautemps-Beauprès, Briant, du Docteur-Soubise, du Maréchal-Galliéni, Durand-Benech, Gabriel-Péri, Georges-Bailly

- **2017** : rues Antoine-Petit, Augustin-Claude, de l'Abbé-Grandjean, de la Fontaine-aux-Prêtres, Léon-Blum
- **Jusqu'en 2019** : rues de la Roue, des Roses, des Sorrières, du Clos-des-Chevillons, du Maréchal-Foch, du Stand, Fleurie, François-Moreau, Gentil-Bernard, Jean-Moulin, Jean-Noël-Pelard, Marx-Dormoy, Paul-Langevin, René-Vauthier



Emmanuel Chambon
Conseiller municipal
aux espaces verts
et à l'environnement